

28 février  
2025

# Retisser la toile urbaine

**Véronic Lapalme**

**candidate au doctorat en travail  
social à l'Université de Montréal**

Mémoire déposé à l'Office de la consultation publique de  
Montréal: itinérance et cohabitation sociale à Montréal



## TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte : crise de l'itinérance et crise du logement. ....	2
Crise du logement .....	2
Synthèse des recommandations .....	3
2. La nécessité de prendre en compte les campements .....	3
3. Répondre aux besoins croissants : la nécessité d'élargir les services et l'offre de logements .....	5
4. Réconcilier le partage de l'espace public en retissant l'infrastructure sociale .....	5
5. Conclusion .....	7
6. BIBLIOGRAPHIE .....	8

# 1. Mise en contexte : crise de l'itinérance et crise du logement.

Les plus récentes données sur le phénomène de l'itinérance sont préoccupantes. D'après les données de l'Étude canadienne sur le logement, en 2022, 12,1 % des ménages ont rapporté avoir vécu une situation d'itinérance sous une forme ou une autre au cours de leur existence (SCHL, 2025). De plus, trois canadien.nes sur cinq sont préoccupées par la perte de leur logement (CAEH, 2025).

Au Québec, le plus récent dénombrement des personnes en situation d'itinérance révèle une augmentation de 33 % à Montréal par rapport au dernier dénombrement effectué en 2018 (MSSS, 2023). Depuis le dénombrement de 2022, et comme cela a été souligné lors de la séance de questions-réponses de l'Office de la consultation publique de Montréal, on observe également une augmentation de l'itinérance visible sur le territoire montréalais.

De plus, la présence des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public et l'implantation de ressources pour leur venir en aide fait l'objet d'enjeux de cohabitation sociale dans la métropole. Les personnes en situation d'itinérance subissent également des violences verbales ou physiques de la part d'autres personnes domiciliées (Tate et al., 2022), ou leurs campements sont démantelés par les autorités. Plusieurs équipes de professionnel.les sont mobilisées afin d'atténuer les enjeux liés à ce partage de l'espace. Plusieurs estiment que nous sommes désormais confrontés à une crise de l'itinérance, et que la crise du logement actuelle ne fait qu'aggraver la situation.

## Crise du logement

La réalité montréalaise en ce qui concerne l'accès à un logement abordable est préoccupante. Dans un rapport récent de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (2024), le taux d'inoccupation à Montréal est à son plus bas depuis la pandémie, à 1,5 %, et on y observe une augmentation significative des prix des loyers, avec une hausse de 8 % pour les logements locatifs. Selon l'économiste de la SCHL, il s'agit de la plus importante augmentation des prix depuis 1990.

Une recherche de la Fondation du grand Montréal (FGM) rapporte que 24% des locataires montréalais dépensent plus de 30% de ses revenus pour se loger, que 71% des personnes à faible revenu occupent un logement inabordable dont 21% consacrent plus de 80% de leur revenu à payer leur loyer (FGM, 2022). D'après les dernières estimations du Conseil national du logement (2023), plus de 550 000 logements avec un loyer mensuel de 750 \$ ou moins ont été perdus entre 2011 et 2021.

Parallèlement, on considère que la revitalisation des villes et l'arrivée de nouveaux et nouvelles citoyen.ne.s entraînent des processus de gentrification, où l'abordabilité des logements est affectée négativement, voire rendue inabordable pour plusieurs (Chabrol et

al., 2016). Par ailleurs, les nouvelles constructions de logements à Montréal témoignent d'une préférence marquée pour les logements de luxe (Gaudreau, 2022).

Au Québec, la principale raison mentionnée par les répondants du dénombrement de 2022 pour la perte de leur dernier logement était l'expulsion (23 %). Parmi ces personnes, 53 % ont indiqué avoir été expulsées en raison d'un loyer impayé (MSSS, 2023). En somme, l'abordabilité des logements est un enjeu crucial pour sortir de la crise de l'itinérance et de la crise du logement.

Confrontées à deux crises simultanées, je tenterai de répondre à la question suivante dans le cadre de cette consultation publique : comment favoriser une meilleure cohabitation sociale pour l'ensemble des citoyen.nes de la métropole et ainsi promouvoir l'implantation harmonieuse des ressources pour venir en aide aux personnes en situation d'itinérance ? Mes propos seront divisés en trois parties. Dans un premier temps, il sera question d'aborder la problématique des campements sur le territoire montréalais et d'insister sur l'importance de prendre en compte ce phénomène dans le cadre du mandat de consultation de l'OCPM. Ensuite, j'aborderai la nécessité d'élargir l'offre de services et de logements, pour conclure par une proposition visant à retisser l'infrastructure sociale.

## Synthèse des recommandations

Recommandation 1 : Consulter les personnes en situation d'itinérance en campement ou qui dorment dehors sur leurs besoins en matière d'hébergement d'urgence ou tout autre type d'hébergement.

Recommandation 2 : Augmenter l'offre de services d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance, en proposant une typologie diversifiée qui correspond aux besoins des personnes qui sont en campement ou qui dorment dehors.

Recommandation 3 : Étant donné que les campements sont indissociables des enjeux de cohabitation liés à l'implantation des ressources dans le quartier, il est essentiel d'intégrer leur analyse dans l'approche globale du mandat de l'OCPM.

Recommandation 4 : Moratoire sur les démantèlements des campements de personnes en situation d'itinérance.

Recommandation 5 : Augmenter de manière significative l'offre de logements sociaux et abordables, en dehors du marché traditionnel, avec des prix fixés en fonction de la capacité de paiement des individus.

Recommandation 6 : Réduire les irritants dans l'espace public en mettant en place des installations sanitaires adéquates, telles que l'accès à des toilettes, des casiers, la collecte des déchets, etc.

Recommandation 7 : Mettre en place des initiatives visant à améliorer l'infrastructure sociale dans les communautés, afin de favoriser le dialogue et de lutter contre les préjugés liés à l'itinérance.

## 2. La nécessité de prendre en compte les campements

Dans les dernières années, on observe une augmentation importante de la présence des campements à Montréal. La présence des campements a d'abord été liée à la réduction de la capacité des refuges, qui étaient contraints de réduire leur offre de services (Défenseure

fédérale du logement, 2023), lors de la phase initiale de la pandémie de COVID-19. Cependant, la situation actuelle dépasse largement cette explication.

Selon la Défenseure fédérale du logement (2023), les conditions de vie dans les centres d'hébergement ne sont pas idéales, notamment en raison d'un surpeuplement, de la violence, des vols, de la promiscuité et des risques sanitaires, incitant ainsi de nombreuses personnes à privilégier la vie en campements. Par ailleurs, ces centres ne sont pas toujours accessibles, sûrs ou adaptés à tous. Il y a souvent l'imposition de règles qui limitent l'autonomie, la liberté de mouvement, la vie privée et l'accès aux proches, et qui peuvent également fixer des exigences difficiles à remplir pour les personnes ayant vécu dans la rue.

De plus, selon la littérature scientifique existante, il est souligné que les ressources actuelles ne répondent pas aux besoins de certaines personnes en situation d'itinérance, et que ces dernières ne peuvent pas y accéder, notamment les couples, les personnes accompagnées d'animaux, les personnes intoxiquées, ainsi que celles issues de la diversité de genre. Afin de bien cibler les besoins des personnes qui n'ont pas recours aux ressources d'hébergement disponibles, il serait important de les consulter, afin que l'offre de services leur corresponde davantage et réponde à leurs besoins. Dans son catalogue, Architecture sans frontières Québec (Grimard et al., 2023) souligne l'importance de prêter attention aux différents besoins afin que chacun.e puisse choisir le mode de vie qui lui convient le mieux.

*\*\*\*Les éléments présentés soutiennent les recommandations 1 et 2.*

Quelles sont les raisons qui poussent les personnes à choisir de vivre en campement?

Un bon nombre d'auteur.trices soutiennent que, pour les personnes en situation d'itinérance, la vie en campement peut constituer une forme de chez soi, malgré les contraintes (Ferencz et al., 2022; Lolive & Tricot, 2013; Rosa, 2022; Speer, 2017). Après avoir consulté 150 répondant.es à travers le Canada, la Défenseure fédérale du logement (2023) indique que la communauté en campement suscite un sentiment d'appartenance chez ses habitant.es. D'après son étude ethnographique, Sparks (2017) avance que les campements sont perçus comme des espaces qui favorisent le sentiment de dignité, d'agentivité et renforcent le sentiment d'appartenance citoyenne pour ses habitants. Ces lieux font naître un sentiment de famille et de communauté entre les habitants (Cohen et al., 2019; Hunter et al., 2014; Junejo et al., 2016). Enfin, plusieurs considèrent les campements comme une option plus sécuritaire que fréquenter les centres d'hébergement d'urgence (Défenseure fédérale du logement, 2023).

Bien que les personnes en campement ne recourent pas aux ressources d'hébergement, on observe qu'ils restent néanmoins liés à celles-ci, en utilisant certains de leurs services. Certains choisissent même d'installer leur campement à proximité de ces ressources qui leur viennent en aide. Rappelons que la présence des campements dans la ville est étroitement liée aux manques de services d'hébergement ou à des services non adaptés.

Malgré ce que peut procurer la vie en campement pour les personnes, force est de constater que cette pratique ne fait pas consensus. Les autorités montréalaises procèdent

régulièrement au démantèlement des campements de personnes en situation d'itinérance dans la ville. Selon la Défenseure fédérale du logement (2024) et la Rapporteuse spéciale de l'ONU (Farha & Schwan, 2020), les démantèlements violent les droits humains des personnes vivant en campement. La littérature disponible sur le sujet démontre que les démantèlements demeurent des expériences traumatisantes pour les personnes dans la rue et complique le travail des intervenant.es leur venant en aide, n'étant plus en mesure de les retrouver. Étant donné l'absence d'alternatives pour les personnes en campement et les violations des droits humains qui y sont associées, les démantèlements devraient être reconsidérés.

*\*\*\*Les éléments présentés soutiennent les recommandations 3 et 4.*

### 3. Répondre aux besoins croissants : la nécessité d'élargir les services et l'offre de logements

En décembre dernier, la SCHL (2024) a avancé que les logements vacants à Montréal se font de plus en plus rares dans les segments de loyers les plus abordables. Par conséquent, la pression demeure forte sur le marché locatif, en particulier pour les locataires à revenu modeste. À ce sujet, des auteur.trices ou instances considèrent que les politiques en habitation présentement vigueurs n'aident pas à rendre les logements abordables pour les plus démunis (Gaudreau, 2022; Lapalme, 2024). L'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance ainsi que la hausse de la présence des campements est liée au manque de logements abordables (Olsen & Pauly, 2022).

Dans les plus récentes politiques les gouvernements ont misé davantage sur le logement abordable où le prix des logements est fixé selon les prix du marché actuel et non selon la capacité des individus à payer (Lapalme, 2024; Gaudreau, 2022). Une critique émise par rapport aux politiques en vigueur est que les politiques actuelles misent sur le marché privé pour combler les besoins, qui elle a généralement une visée de faire des profits (Gaudreau, 2022). Le tout s'inscrit dans un contexte de gentrification et de financiarisation des logements des quartiers centraux de la métropole, où le logement est perçu davantage comme une marchandise que comme un bien essentiel. En conclusion, dans ce contexte, il est nécessaire de privilégier des logements véritablement abordables pour les personnes à faible revenu, et ce, en dehors du marché.

*\*\*\*Les éléments présentés soutiennent la recommandation 5.*

### 4. Réconcilier le partage de l'espace public en retissant l'infrastructure sociale

Des enjeux de cohabitation sociale entre différents acteurs et actrices de la ville sont palpables. À Montréal, le nombre d'incidents liés à des problèmes sociaux (itinérance, toxicomanie, santé mentale) dans l'espace public a été signalé près de 25 fois plus souvent

cette année qu'avant la pandémie via des appels au service 311 (Lebel & Cambron-Goulet, 2024).

La cohabitation sociale implique le partage d'un même espace par plusieurs individus, un partage qui va au-delà d'une simple coexistence harmonieuse (Grimard et al., 2024). Elle s'inscrit dans un éventail de modes d'entente qui incluent, entre autres, le conflit, la tolérance et la collaboration (Dansereau et al., 2002; Grimard et al., 2023). En amont, on retrouve le phénomène NIMBY (« not in my backyard »), traduit en français par « pas dans ma cour », qui exprime une forme de refus de cohabitation (Grimard et al., 2023). Il peut se manifester par des attitudes protectionnistes ainsi que par des tactiques d'exclusion ou d'opposition adoptées par des groupes face à des projets de développement non désirés, comme des projets de campements sanctionnés, d'aménagements ou de construction destinés aux personnes en situation d'itinérance (Orr et al., 2024).

À travers diverses recherches (Loison-Leruste, 2014; Margier, 2014; Parazelli et al., 2013) portant sur la cohabitation sociale et le partage de l'espace public à Paris, Montréal et Québec, certains constats ont émergé. Les résident.es habitant autour des centres d'hébergement expriment un sentiment d'insécurité, évoquant des nuisances visuelles, olfactives et auditives, ainsi qu'une inquiétude pour la réputation du quartier et des répercussions économiques, notamment sur la valeur des propriétés avoisinantes (Loison-Leruste, 2014). La recherche de Parazelli et al. (2013) sur Montréal et Québec met en évidence un partage inéquitable de l'espace public entre les personnes en situation d'itinérance et les autres usager.es des parcs au centre-ville. Les commerçant.es perçoivent une menace pour leurs activités commerciales ainsi qu'une diminution de l'achalandage. De plus, les interventions policières visant à déplacer les personnes en situation d'itinérance vers d'autres lieux compliquent le travail des intervenant.es qui leur viennent en aide (Parazelli, 2021). Enfin, la thèse de Margier (2014) évoque des conflits d'appropriation de l'espace public entre les personnes en situation d'itinérance et les résident.es d'un quartier central de Montréal. Par leurs interactions sociales et leur présence dans l'espace public, les personnes en situation d'itinérance parviennent à créer un chez-soi qui leur est propre. De leur côté, les riverain.es transforment ces espaces en une extension de leur lieu de résidence par des actions de réappropriation, d'animation et d'embellissement (Margier, 2014).

Comment pouvons-nous tenter d'atténuer les enjeux liés au partage de l'espace ? Une approche consiste à cibler les irritants liés à la cohabitation et à aménager l'espace public en conséquence. Le catalogue de pratiques réalisé par Architecture sans frontières Québec (Grimard et al., 2023) constitue un excellent outil de référence à ce sujet. Une autre piste serait de favoriser le développement d'une infrastructure sociale pour créer des espaces d'échanges et de dialogue.

Selon Klinenberg (2018), l'infrastructure sociale désigne les conditions physiques qui influencent le développement du capital social<sup>1</sup> et contribue ainsi à créer les bases matérielles de la vie sociale. Pour cet auteur, lorsque l'infrastructure sociale est solide, elle

---

<sup>1</sup> Le capital social est un concept fréquemment utilisé pour évaluer les relations entre les individus et leurs réseaux sociaux.

favorise les échanges, le soutien mutuel et la collaboration entre ami.es et voisin.es. En revanche, lorsqu'elle est dégradée, elle entrave l'activité sociale, contraignant les familles et les individus à se débrouiller seuls. Lorsque l'infrastructure physique atteint ses limites, c'est l'infrastructure sociale qui façonne la suite des événements et détermine notre avenir (*ibid*). Des exemples d'infrastructures sociales incluent des institutions publiques telles que les bibliothèques, les écoles, les aires de jeux, les parcs, les terrains de sport et les piscines. Il en va de même pour les trottoirs, les cours intérieures, les jardins communautaires et autres espaces verts, qui encouragent les gens à investir le domaine public.

Comment pouvons-nous améliorer l'infrastructure sociale dans nos communautés locales ? En créant des espaces de dialogue entre les différents groupes<sup>2</sup> dans les espaces publics ou les institutions publiques, en menant des campagnes de sensibilisation locale visant à changer les perceptions négatives liées à l'itinérance, et en sensibilisant les médias à l'impact de leurs représentations du phénomène.

Avec les recommandations 6 et 7 liées à cette section, je pense que c'est en renforçant l'infrastructure sociale que l'on pourrait contribuer davantage au succès de l'implantation de ressources dans les quartiers de la métropole.

## 5. Conclusion

En conclusion, une cohabitation harmonieuse peut être un outil précieux pour garantir l'adhésion des communautés à certains projets, mais elle ne doit pas devenir un frein aux progrès nécessaires. Les espaces sociaux, particulièrement dans les grandes villes, sont souvent conflictuels, car ils doivent répondre aux besoins et aux aspirations de divers groupes aux pratiques parfois divergentes. Exiger à tout prix une bonne acceptabilité sociale pourrait mener à des compromis qui négligent des enjeux fondamentaux, tels que l'inclusion ou l'équité. Il est essentiel d'équilibrer l'acceptabilité avec une vision à long terme, en tenant compte des besoins, surtout en période de crise, tout en respectant les droits et les besoins des individus et des groupes marginalisés.

L'appartenance à une communauté et le soutien institutionnel sont des éléments essentiels pour garantir une cohabitation sociale harmonieuse pour l'ensemble des montréalais.es. Le manque d'infrastructure sociale, exacerbe l'isolement et les difficultés auxquelles ces individus font face, renforçant ainsi les inégalités. Il est donc crucial de construire des infrastructures sociales et des politiques publiques qui respectent et valorisent chaque personne. Ce n'est qu'en réaffirmant ces valeurs fondamentales que nous pourrions créer des environnements inclusifs et solidaires, où chacun trouve sa place et où les barrières à l'implantation de ressources sont progressivement abattues.

Dans son plus récent livre, Kimmerer (2024) souligne que l'économie du don surgit spontanément en temps de crise, que la compassion prime sur l'économie, et que des réseaux d'entraide se forment, où les gens donnent librement par solidarité : nourriture,

---

<sup>2</sup> Voir mémoire de Carolyne Grimard à ce sujet.



couvertures, et travail. Nous savons très bien comment faire cela, renchérit-elle. Dans le contexte actuel de la crise du logement et de l'itinérance, pourquoi nous n'en sommes pas encore à l'entraide et à la solidarité? C'est en renforçant une inclusion active que nous pourrions bâtir une société plus solidaire d'entraide, où chaque individu, quelles que soient ses difficultés, peut participer pleinement à la vie collective et se sentir respecté dans sa dignité.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

- Chabrol, M., Collet, A., Giroud, M., Launay, L., Rousseau, M., & Minassian, H. T. (2016). *Gentrifications*. Amsterdam.
- Cohen, R., Yetvin, W., & Khadduri, J. (2019). Understanding Encampments of People Experiencing Homelessness and Community Responses : Emerging Evidence as of Late 2018. *U.S. Department of Housing and Urban Development + Office of Policy Development and Research*, 1-34. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3615828>
- Conseil national du logement. (2023). *Renouveler la stratégie nationale sur le logement au Canada : Un rapport sur la Stratégie nationale sur le logement à l'intention du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion*. Gouvernement du Canada.
- Dansereau, F., Charbonneau, S., Morin, R., Revillard, A., Rose, D., & Séguin, A.-M. (2002). *La mixité sociale en habitation : Rapport pour le Service de l'habitation de la Ville de Montréal*. INRS.
- Défenseure fédérale du logement. (2023). *Upholding dignity and human rights : The Federal Housing Advocate's review of homeless encampments*. Commission canadienne des droits de la personne.
- Défenseure fédérale du logement. (2024). *Respect de la dignité et les droits de la personne : Examen des campements de personnes en situation d'itinérance de la défenseure fédérale du logement Rapport final*. Commission canadienne des droits de la personne.
- Farha, L., & Schwan, K. (2020). *A National Protocol for Homeless Encampments in Canada*. UN Special Rapporteur on the Right to Housing.
- Ferencz, S., Flynn, A., Blomley, N., & Sylvestre, M.-E. (2022). Are Tents a 'Home' ? Extending Section 8 Privacy Rights for the Precariously Housed. *McGill Law Journal*.
- Fondation du Grand Montréal. (2022). *Signes vitaux 2022 : La situation du logement dans le Grand Montréal*. Fondation du Grand Montréal.
- Gaudreau, L. (2022). Aider le marché plutôt que s'y soustraire. Petite histoire des politiques publiques d'aide à la construction des logements. *Revue Possibles*, 42-49.
- Grimard, C., Lapalme, V., Wagner-Lapierre, S., & Blank, S. (2024). Le bien-être des personnes en situation d'itinérance : Le partage de l'espace examiné sous les loupes de l'architecture et du travail social. *International Journal on Homelessness*, 1-15. <https://doi.org/10.5206/ijoh.2023.3.16645>

- Grimard, C., Wagner-Lapierre, S., Prince, E., Lapalme, V., & Blank, S. (2023). *Architecture + itinérance : Pratiques inclusives pour une ville solidaire*. Architecture sans frontières Québec.
- Hunter, J., Linden-Retek, Shebaya, S., & Halpert, S. (2014). *Welcome Home : The Rise of Tent Cities in the United State | The Homeless Hub*. National Law Center on Homelessness & Poverty.
- Junejo, S., Skinner, S., & Rankin, S. (2016). *No Rest for the Weary : Why Cities Should Embrace Homeless Encampments* (Homeless Rights Advocacy Project). Seattle University School of Law.
- Kimmerer, R. W. (2024). *The Serviceberry : Abundance and Reciprocity in the Natural World*. Scribner.
- Klinenberg, E. (2018). *Palaces for the people : How social infrastructure can help fight inequality, polarization, and the decline of civic life*. Broadway Books.
- Lapalme, V. (2024). Le contraire des politiques en logement abordable : L'augmentation des campements de personnes en situation d'itinérance à Montréal. *Lampadaire*, 1(2). <https://lampadaire.ca/articles/02-contraire.html>
- Lebel, A., & Cambron-Goulet, D. (2024, 4 novembre). Itinérance, santé mentale, drogue : Les signalements de Montréalais explosent au 311 Seulement dans les dix premiers mois de 2024, un nombre record de 1156 requêtes ont été enregistrées. *TVA Nouvelles*.
- Loison-Leruste, M. (2014). *Habiter à côté des SDF: Représentations et attitudes face à la pauvreté*. Harmattan.
- Lolive, J., & Tricot, A. (2013). Habiter l'espace public à l'ère de l'image : La vie politique des formes. Dans *Internet ou la boîte à usages*, p. 149-165. L'Harmattan.
- Margier, A. (2014). *La cohabitation dans les espaces publics : Conflits d'appropriation entre riverains et populations marginalisées à Montréal et Paris*. [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Montréal.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Gouvernement du Québec.
- Olsen, N., & Pauly, B. (2022). 'Forced to Become a Community' : Encampment Residents' Perspectives on Systemic Failures, Precarity, and Constrained Choice. *International Journal on Homelessness*, 3(1), 1-15.
- Orr, J. N., Németh, J., Rigolon, A., Santos Granja, L., & Slabaugh, D. (2024). NIMBY Attitudes, Homelessness, and Sanctioned Encampments : A Longitudinal Study in Denver. *Journal of Planning Education and Research*.
- Parazelli, M. (2021). *Itinérance et cohabitation urbaine : Regards, enjeux et stratégie d'action*. Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M., Bellot, C., Gagné, J., Gagnon, É., Morin, R., Charest, R., St-Jacques, B., & Keck, F. (2013). *Les enjeux du partage de l'espace public avec les personnes itinérantes et sa gestion à Montréal et à Québec. Perspectives comparatives et pistes d'actions* (Rapport de recherche - Programme actions concertées 2011-PP-144446; p. 76). Programme Actions concertées.
- Rosa, E. (2022). *Habiter Bruxelles « sans-abri »*. Imbernon.

- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). (2024). *Rapport sur le marché locatif*. Gouvernement du Canada.
- Sparks, T. (2017). Citizens without property : Informality and political agency in a Seattle, Washington homeless encampment. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 49(1), 86-103.
- Speer, J. (2017). "It's not like your home" : Homeless Encampments, Housing Projects, and the Struggle over Domestic Space. *Antipode*, 49(2), 517-535.
- Tate, A., Edwards, K., Holmes, N., Buffer, S., Fوسفeld, Z., Baronet, W., & Frasso, R. (2022). 'Even a smile helps' : Exploring the interactions between people experiencing homelessness and passersby in public spaces. *International Journal of Social Psychiatry*, 68(3), 525-532.